

CIC CHARTRES

9 PLACE MARCEAU 28000 CHARTRES

☎ 02 37 25 23 62 FAX 02 37 20 73 00 ✉ 14621@cic.fr BIC : CMCIFRPP

**Création de Société par Actions Simplifiée****ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC OUEST CIC CHARTRES, 9 PLACE MARCEAU 28000 CHARTRES déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 3 000 €.

Monsieur QANINI Idre, représentant de la société A-F PRIMEUR S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 9 RUE DU Puits DROUET 28000 CHARTRES, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
QANINI Idre	70	2 100 €
QANINI Abdelhamid	15	450 €
FROGER David	15	450 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30047 14621 00022547902 32

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 26 janvier 2024

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

Cyril Meunier

Chargé d'Affaires Professionnel

0237303563

JST14



